

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis relatif à la politique du sport de Renens et Engagement d'un.e délégué.e aux activités physiques et au sport

La Municipalité souhaite développer sa politique en lien avec les activités physiques et le sport. Elle présente un état des lieux des pratiques actuelles et soumet à l'approbation du Conseil communal la création d'un poste de délégué.e en la matière.

Dans un postulat transmis à la Municipalité, M. le Conseiller communal François Delaquis demandait d'étudier la possibilité de se doter d'une structure ainsi que d'un plan directeur communal en faveur du sport dans le but d'agir au niveau des infrastructures, du soutien aux associations, des manifestations et des discriminations notamment.

La Municipalité, par l'intermédiaire du Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport (CJS), présente un état des lieux des actions entreprises pour promouvoir le sport et les activités physiques. Elle s'est investie dans la construction et la rénovation d'infrastructures - telles le terrain multisports, le terrain de foot synthétique et la zone sportive attenante au Collège du Censuy ainsi que les salles de gymnastique des collèges du Léman et de Florissant ou le terrain multisports des Baumettes, et a initié de nouveaux projets et événements accessibles à chacune et chacun (fitness urbain au centre-ville, 1020 Run et autres courses en plein air).

De plus, l'accompagnement des sociétés sportives, l'application d'une politique de subventionnement, la mise à disposition de locaux et le soutien au sport scolaire facultatif font également partie des prestations de la Ville de Renens.

Le rapport présenté au Conseil communal en souligne le développement durant les 10 dernières années. La Municipalité souhaite se donner les moyens de consolider son engagement auprès de la population et des clubs sportifs par la définition d'une politique des activités physiques et du sport afin d'assurer la cohérence et la pérennité des actions existantes ainsi que dans un but de promotion de la santé.

Elle soumet dès lors au Conseil communal la création d'un poste de délégué.e aux activités physiques et au sport, dont les missions principales seront d'assurer la coordination avec les différents partenaires, soutenir l'implication des clubs et associations, promouvoir le développement des sports de manière large et favoriser l'intégration sociale par les activités physiques.

Par ce projet, la Municipalité veut permettre à la Commune de se doter d'une vision stratégique en matière de politique de l'activité physique et du sport à l'instar d'autres villes vaudoises de taille similaire, et participer ainsi à l'amélioration du bien-être des Renanaises et Renanais.

Renseignements :

Myriam Romano-Malagrifa *Conseillère municipale, Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport*
078 848 45 34

Jean-François Clément *Syndic*
079 645 79 77